



## **UN ENNEMI QUI VOUS VEUT DU BIEN ! L'ordre a-t-il les moyens légaux pour vous racketter ?**

**La menace se précise.** SUD SANTE malheureusement l'avait prédit.

L'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a fait ses comptes et résultat : **l'argent manque dans les caisses !**

En effet, pour pouvoir maintenir la grande vie, qu'il devra assurer et assumer auprès de ses adhérents, notamment afin de pouvoir louer des locaux dans le 15ème arrondissement, il lui a fallu dans un premier temps, avec l'aide active de l'AP-HP, procéder à un recensement des personnels concernés.

Ensuite, l'ordre envoie une première lettre de préinscription ainsi qu'un appel pour le paiement de la cotisation 2007.

Par la suite pour les récalcitrants, les choses prendront une tournure beaucoup plus « contentieuse » ...

### **L'ordre contre attaque**

Dans ses courriers de relance, l'ordre informe « ses débiteurs » qu'une procédure de recouvrement sera mise en œuvre et qu'ils devront également payer les frais de dossiers et d'huissier. Bienvenue dans le monde des ordres professionnels !

SUD SANTE recommande aux professionnels concernés de ne surtout pas se précipiter, de ne pas se laisser impressionner par ces procédures inquisitoires et de continuer de refuser de payer ce véritable racket organisé.

**SUD SANTE appelle une nouvelle fois tous les professionnels à se rendre à l'AG du  
20 septembre 2007  
à la Pitié Salpêtrière de 14 h à 16 h  
Amphi Charcot – Bâtiment Charcot  
(des heures syndicales seront déposées afin que vous puissiez y participer)**

Août 2007